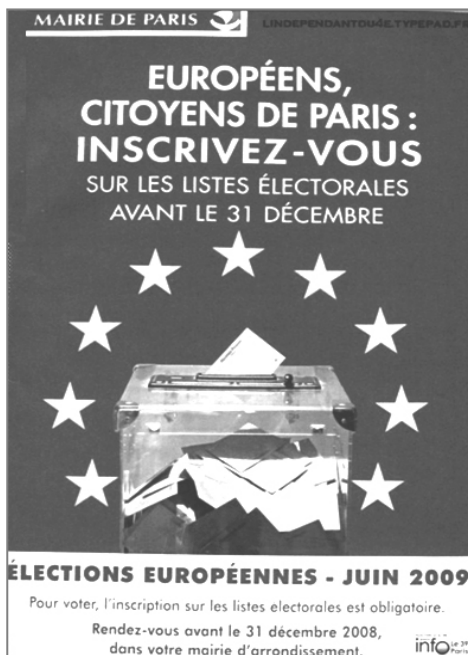


La citoyenneté européenne : des droits civiques élargis



Qu'est-ce que la citoyenneté européenne ? Quels droits donne-t-elle ?

1. Campagnes d'information lors d'élections à Paris en 2008 et 2009

Dans la perspective des élections municipales, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a lancé une campagne visant à informer les habitants européens de leurs droits. Elle ne concerne pas moins de 14 000 électeurs inscrits sur les listes électorales de la capitale, avec une prédominance des Portugais, suivis de près par les Italiens et les Allemands. Il a aussi encouragé chaque tête de liste de son parti politique à accueillir au moins un ressortissant européen.

Pour Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, tête de liste dans le XV^e arrondissement, la présence de 20 candidats européens sur les listes du Parti Socialiste a valeur de symbole : "Paris est une ville tellement européenne, que c'est enthousiasmant et émouvant que d'avoir des femmes et des hommes si différents. Cela fait vivre Paris et une idée de l'Europe."

Extrait du site internet d'information, Rue 89, www.rue89.com, 2008.

1. Qui a lancé ces campagnes d'information ? _____

2. Entoure dans le texte et sur l'affiche les deux élections qui sont concernées.

3. Surligne sur l'affiche et dans le texte les destinataires de ces campagnes d'information. Sur l'affiche, quel symbole rappelle montre bien qu'il s'agit d'élections européennes ? _____

4. Sachant les conditions liées à la citoyenneté en France (voire la fiche de synthèse), en quoi est-ce surprenant ? _____

5. Lis le document 2 :

2. Extrait du traité de Maastricht¹ sur l'Union Européenne, 1992.

ARTICLE 8.1 Il est institué une citoyenneté européenne. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre.

ARTICLE 8A.1 Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et séjourner librement sur le territoire d'un État membre.

ARTICLE 8B.1 et 2 Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et au parlement européen dans l'État membre où il réside.

ARTICLE 8C Tout citoyen de l'Union bénéficie sur le territoire d'un pays tiers où l'État membre dont il est ressortissant n'est pas représenté, de la protection de la part des autorités diplomatiques et consulaires de tout État membre dans les mêmes conditions que les nationaux de cet État.

ARTICLE 8D Tout citoyen de l'Union a le droit de pétition devant le parlement européen.



¹ Ville des Pays-Bas où se sont réunis en février 1992 les douze pays alors membres de la Communauté Économique Européenne (CEE). Ils signent le traité qui élargit les compétences de cette communauté de pays européens qui devient alors l'Union Européenne (UE). Aujourd'hui, l'UE compte 27 États membres.

a) Présente le document en une phrase : _____

b) Surligne l'article du texte qui explique ce qui était surprenant dans les deux documents précédents.

c) Souligne dans le texte les autres droits liés à cette "citoyenneté européenne". D'après l'article 8.1, quelle est la première condition pour en bénéficier ? _____